

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Appel de politiques européens pour des mesures de pression commerciales de l'Union Européenne à l'égard des Etats-Unis pour les contraindre à entrer dans le protocole de KYOTO

« Ce 16 février 2005, le protocole de Kyoto, traité international qui vise à contrôler le réchauffement global de la planète, entre en vigueur. Rappelons-nous simplement du fastidieux processus international qui a conduit à l'adoption de ce protocole, et du décalage entre le désintérêt apparent qu'il suscite et l'enjeu planétaire qu'il représente pour rappeler que cet évènement n'est rien moins qu'un moment historique ! Mais nous ne regarderons pas en arrière, nous ne fêterons pas l'évènement. L'entrée en vigueur est au contraire une bonne occasion de s'attarder sur la tâche énorme qui nous attend pour combattre le dangereux changement climatique qui s'annonce. Nous avons toutes les raisons d'accentuer nos efforts pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre. La semaine dernière encore un groupe de travail international, rendant son rapport à Tony Blair, estimait que la planète atteindrait le point de non retour d'ici une décennie. Les prévisions restent en effet très inquiétantes – et elles le seront de plus en plus : il faudrait réduire de 30% au moins nos émissions sur les 20 prochaines années pour espérer éviter des changements climatiques et l'augmentation du niveau de la mer qui menacent aujourd'hui plus de 2 milliards de personnes. Et s'il est vrai que le protocole de Kyoto, au regard de ces prévisions, ne va pas suffisamment loin, il reste le seul cadre opérationnel dans lequel l'effort mondial concerté est susceptible d'infléchir la tendance. C'est pour cette raison que les pays européens, la Russie, le Canada et la Japon ont adopté le protocole alors même que les Etats-Unis lui tournaient le dos. Et ils ont raison. Si la vision des Etats-Unis l'avait emporté, le protocole aurait tout simplement été enterré. Mais aujourd'hui, avec son entrée en vigueur, il est plus que jamais temps que les Etats-Unis, le plus important pollueur de la planète, entrent dans la partie, et pas seulement en intervenant sur le marché des droits à émissions. En effet, le protocole n'a aucune chance d'obtenir des résultats sans les Etats-Unis après 2012, quand il s'agira d'engager vraiment et largement les réductions d'émissions.

Tenter d'impliquer les Etats-Unis dans le processus post-Kyoto en en édulcorant les principes est une voie qui s'est révélée sans issue : les Etats-Unis ne jouent pas le jeu. Pire, notre climat aurait besoin d'accords plus exigeants encore, et pas d'une version allégée du protocole. C'est pourquoi nous proposons à l'Europe d'envisager une nouvelle option : la pression économique par la mise en place de taxe douanières et de droits compensatoires. Aussi longtemps que les Etats-Unis manqueront à l'appel de la lutte contre le changement climatique, l'Europe devrait imposer des taxes sur les biens importés des US et dans le sens inverse réévaluer le coût de production des biens européens exportés aux Etats-Unis. Cette *taxe climatique européenne* s'appliquerait à une série limitée de biens, parmi lesquels l'acier, les produits chimiques et agricoles ou encore le ciment. Elle permettrait de rappeler en outre que la plupart des industries ne souffrent pas des politiques de restriction des émissions de GES mais au contraire bénéficient des innovations et de l'efficacité énergétique qu'elles induisent.

Nous avons conscience que ces nouvelles barrières douanières pourraient attiser les conflits commerciaux qui opposent déjà l'Europe et les Etats-Unis. Mais nous pensons sincèrement qu'il est temps d'être sérieux et de proposer une action globale pour faire face au changement climatique.

L'une des craintes exprimées au sujet d'une telle *taxe climatique européenne* est de savoir si elle serait conforme ou non aux règles en vigueur au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. Nous sommes convaincus que c'est le cas. En effet, les économistes qui se sont penchés sur cette question ont montré que l'Europe avait de bonnes chances de gagner la bataille sur ce point si elle devait avoir lieu. Les mesures de restriction commerciale liées au changement climatique peuvent en effet être considérées comme des droits compensatoires. L'OMC autorise les états à imposer des droits compensatoires en échange de l'avantage commercial que gagnent les entreprises étrangères qui reçoivent des subventions de leurs gouvernements. Dans ce cas précis, le gouvernement américain n'octroie pas de subvention directe. Mais en épargnant à ses entreprises les contraintes de mesures restrictives sur les émissions, il octroie bien une subvention indirecte. Or, dans ce cas, l'usage de mesures de rétorsion commerciale est autorisé si un effort de bonne fois a été entrepris pour aboutir à un accord international. Dans le cas du protocole de Kyoto, il est clair que l'Europe et d'autres pays ont fait des tentatives sérieuses pour aboutir à ce que les Etats-Unis signent cet accord international.

Depuis 1997, l'Europe a cru que la stratégie consistant à guider les signataires tout en adaptant le protocole aux souhaits des US était la voie la plus appropriée pour servir les intérêts de la planète. Malheureusement, cette stratégie n'a pas convaincu les Etats-Unis et il n'y a aucune raison pour que cela change d'ici la fin du second mandat de G. Bush et même après. Le temps nous manque. C'est pourquoi l'Europe doit changer de stratégie. Il serait logique, approprié et légitime qu'elle use de mesures de restriction économique contre les pays n'ayant pas ratifié le protocole. Il n'y a plus d'autre option pour la communauté internationale si nous voulons parvenir à un accord nécessaire et urgent qui seul permettrait d'éviter le désastre. »

Liste des signataires

Noms, parti, pays

Valerio Calzolaio, DS, Italie

Christin Hagberg and Carina Ohlsson, Socialdemokraterna, Suède

Torben Hansen, Socialdemokraterne, Danemark

Ulrich Kelber, SDAP, Allemagne

Bart Martens, SP-A, Belgique

Geneviève Perrin-Gaillard, France qui le signe en son nom propre et non au nom du Parti Socialiste)

Diederik Samsom, PvdA, Pays bas

Alan Simpson, Labour Party, Grande Bretagne

NB : Il est possible que des représentants de l'Espagne et de l'Irlande viennent rejoindre cette liste, nous sommes toujours en attente de leur confirmation au moment de l'envoi.

Geneviève PERRIN-GAILLARD, ajoute néanmoins que « si l'Union Européenne est en droit de dénoncer l'attitude irresponsable et non solidaire des Etats-Unis, elle se devrait de montrer le bon exemple. Ainsi, à rebours, là aussi, d'une autre opposition des américains, la Députée invite l'Union Européenne à se donner les moyens réglementaires pour taxer le kérosène, carburant actuellement libre de toute fiscalisation, il dédouane l'aviation civile de tout effort face à ces émissions qui représentent une part non négligeable des émissions totales de gaz à effet de serre du secteur des transports, première source mondiale, et sans cesse estimée à la hausse ».